



S'il manquait encore une ombre au tableau... **L'allergie au cannabis arrive en force**

ANVERS – Bien que la consommation de cannabis soit illégale dans la plupart des pays, ce stupéfiant n'en a pas moins de succès. Le *Cannabis sativa* peut toutefois aussi provoquer des effets indésirables – par exemple une allergie IgE médiée, qui représente



Que la consommation soit festive ou pour des raisons médicales, rares sont ceux qui avaient pensé à une allergie potentielle à la marie-jeanne

Photos: thinkstock



Plusieurs préparations à base de cannabis contiennent des substances psychoactives telles que le delta-9-tétrahydrocannabinol (THC). Si la consommation de ce stupéfiant est certes encore illégale dans de nombreux pays, quelques pays européens envisagent toutefois de légaliser certaines préparations médicales.

La sensibilisation au cannabis peut se faire par inhalation de l'allergène (tabagisme, tabagisme passif, vaporisation) – et même par contact cutané. La consommation d'aliments contenant des dérivés de cannabis peut aussi entraîner une sensibilisation, ont écrit **Ine I. Decuyper**, Université d'Anvers, et ses collègues. Les symptômes allergiques sur exposition au cannabis peuvent en outre être le résultat d'une réaction croisée avec

Un tableau clinique très variable

des protéines de transport non spécifiques des lipides ou avec les protéines thaumatine-like, présentes dans d'autres plantes. Finalement, *Cannabis (C.) sativa* forme un grand nombre de pollens potentiellement allergènes susceptibles d'être transportés sur de grandes distances par le vent.

Le tableau clinique de l'allergie médiée par les IgE à *C. sativa* varie fortement et peut aller de réactions légères à des réactions mettant en jeu le pronostic vital. Lorsque le haschisch est fumé ou vaporisé, les symptômes concernent principalement les voies respiratoires et les yeux, tels que rhinite, conjonctivite, asthme et angio-œdème palpébral.

La manipulation directe de la plante peut provoquer une urticaire et une dermatite de contact. Des réactions anaphylactiques se rencontrent en cas de consommation de graines de chanvre et de tisane à base de chanvre ou lorsque le haschisch est fumé.

Des réactions croisées surprenantes

Les patients ayant une allergie IgE médiée au cannabis ne développent pas rarement des réactions croisées avec différents types de fruits et légumes, le syndrome cannabis-fruits et légumes (*cannabis-fruit and vegetable syndrome*). Ce syndrome allergique concerne le plus souvent la pêche, la pomme, les noix, la tomate et parfois des agrumes tels qu'orange et pamplemousse. Les réactions allergiques à ces aliments végétaux ne sont pas rarement dé-

clenchées par des cofacteurs tels que l'activité physique ou la prise d'AINS et sont par conséquent très variables, ce qui rend l'anamnèse encore plus complexe.

Le diagnostic de l'allergie au cannabis repose d'abord sur une anamnèse détaillée. Elle est souvent rendue difficile par le fait que de nombreux patients ne veulent pas avouer la consommation de drogues illégales. L'examen clinique est complété par les prick-tests cutanés par des extraits de bourgeons et de graines de cannabis. La détermination quantitative des IgE spécifiques contre la paille de chanvre et le test d'activation des basophiles (BAT) peuvent contribuer à poser un diagnostic précis d'allergie au cannabis.

À l'heure actuelle, il n'existe aucun traitement curatif de l'allergie IgE médiée au *C. sativa* et du syndrome cannabis-fruit et légumes. Une désensibilisation n'a été rapportée que dans quelques cas. L'éviction stricte de l'allergène prend par conséquent toute son importance. En font partie l'abandon complet de la consommation de cannabis et l'éviction des allergènes croisés détectés chez chaque patient.

Dr Andrea Wülker

Decuyper II et al. Allergy 2016; online first